

Questions orales

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, on maintiendra les procédés qu'emploie l'Office de répartition des approvisionnements d'énergie et qui utilisait auparavant le ministère lui-même relativement au contrôle du prix de gros. Je signale au député que si nous découvrons qu'une société a fixé des prix trop élevés, elle devra rembourser à ses clients le montant payé en trop, sinon elle risquera qu'on réduise les versements compensatoires qu'elle reçoit en vertu de la loi sur l'administration du pétrole.

LE PÉTROLE—LE DÉLAI PRÉVU POUR L'AUGMENTATION DES
PRIX

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Je voudrais poser une question supplémentaire. Le ministre pourrait-il nous expliquer comment le gouvernement fédéral est arrivé au chiffre de 45 jours pour le délai à respecter avant l'augmentation du prix du pétrole alors que l'Ontario a calculé que ce délai serait de 90 jours? Est-ce là un chiffre minimal ou moyen et le gouvernement fédéral sait-il quelle quantité de pétrole à l'ancien prix nous aurons encore en stock au bout des 45 jours?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, non seulement il faut tenir compte du pétrole à l'ancien prix, mais aussi des autres produits pétroliers qui resteront en stock. Le chiffre de 45 jours qui a été appliqué l'année dernière et le sera de nouveau cette année représente le plus petit dénominateur commun. La norme à cet égard est imposée par les petites raffineries telles que la Saskatchewan Coopérative Refinery qui, pour des raisons économiques, ne pourrait supporter un délai plus long. Le gouvernement de l'Ontario a, bien sûr, estimé que les compagnies de la province pouvaient supporter ces frais supplémentaires et a donc imposé un délai plus long. Bien sûr, pour nous cela doit se faire à l'échelle nationale.

* * *

LE NORD CANADIEN

L'AUTOROUTE DU MACKENZIE—LES PERSPECTIVES DE MISE
EN CHANTIER

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Comme en fait foi le hansard du 21 mars et du 17 avril, en réponse à des questions concernant l'avenir de la route du Mackenzie, le ministre a dit que son ministère étudiait la question. Pourrait-il nous dire si une décision a été prise à l'égard de l'avenir de cette route?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, nous avons l'intention de retarder la construction de cette route. Nous aimerions utiliser une partie des fonds prévus pour cette route à accélérer la construction de la route de Dempster, de la route Carcross-Shagway et du réseau routier de Liard.

[M. Symes.]

L'IMMIGRATION

LA RUMEUR D'ARRIVÉE AU CANADA DE DÉLÉGUÉS DE L'OLP—
DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Ron Huntington (Capilano): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme on a annoncé hier soir qu'une partie, sinon la totalité des délégués de l'OLP se trouvent déjà au Canada, le ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement sait qui sont ces délégués et combien d'entre eux sont déjà arrivés au Canada?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je ne puis répondre à cette question. L'immigration est une question qui relève, je crois, de mon collègue.

M. Huntington: Monsieur l'Orateur, puis-je alors reposer ma question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration? Comme on a annoncé hier soir qu'une partie ou la totalité des délégués de l'OLP se trouvent déjà au Canada, le ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement sait qui sont ces délégués et combien d'entre eux sont déjà arrivés au Canada?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, aucun délégué d'un autre pays n'est entré officiellement au Canada avec l'autorisation de l'un des ministères du gouvernement. Il se peut toutefois que cette rumeur ait un lien avec celle voulant qu'un citoyen canadien—ou même américain, sauf erreur—ait été choisi pour représenter cette organisation; mais à ma connaissance, il n'y a aucun délégué officiel de l'OLP au Canada.

* * *

LES TRANSPORTS

LE PROJET DE CRÉATION D'UN AUTRE SERVICE DE
TRANSPORT RELIANT LE NOUVEAU-BRUNSWICK À
L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—LES INTENTIONS DU
GOUVERNEMENT

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, ma question, dont j'ai prévenu le ministre des Transports, porte sur la récente recommandation du groupe d'étude fédéral-provincial de créer un autre service de transport entre le Nouveau-Brunswick et la côte ouest de l'Île-du-Prince-Édouard. Comme cette question intéresse le ministre des Transports, qui a d'ailleurs effectué une étude à ce sujet, le ministre pourrait-il nous dire si son ministère approuve cette recommandation et quand il y donnera suite?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et le ministère des Transports ont effectué une étude distincte sur cette question. Nous les examinons actuellement et nous espérons aboutir à une décision sous peu.

M. MacDonald (Egmont): Une question supplémentaire. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a déjà fait ses recommandations et il paraît que l'étude du gouvernement fédéral aboutira probablement à la même conclusion. Le ministre peut-il nous indiquer de façon certaine quand l'étude du gouvernement fédéral sera rendue publique ou quand sera annoncée la suite qui y sera donnée?